

**ANNEE 2024**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 23 SEPTEMBRE 2024**

*Délibération n°*

**2024071**

Date de convocation : 18/09/2024

Date d'affichage : 26/09/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	19
Pouvoirs	:	3
Nombre de votants	:	22

Vote : 22

Pour : 22 (dont 3 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 18 septembre 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY, Marc PERRIER, Arnaud PAVLOVSKY, M. Frédéric ETCHEGARAY (arrivé à 19h15).  
Mmes, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU, Valérie RECART, Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h30).

Absent - e - s excusé e s : Mme Sylvie ITHOURRIA (pouvoir à Mme G. LE CAM), Mme Céline FAYS (pouvoir à Mme L. TREMOUILLE), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Y. BASSIER), Mme Maud BARRAL.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**O.J n°11 : AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION  
DE SERVITUDES AVEC L'ENTREPRISE ENEDIS**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Dans le cadre de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux doivent être réalisés par la société ENEDIS.

Ces travaux doivent emprunter une parcelle appartenant à la commune.

La Commune a donc été saisie par l'entreprise ENEDIS, pour signer une convention de servitudes portant sur la création d'un réseau BTA souterrain traversant la parcelle communale cadastrée AB0207 située 169 Chemin de Hargous.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention de servitude avec l'entreprise ENEDIS, ainsi que tout document s'y référant.

Fait à Bassussarry, le 23 septembre 2024.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**



Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le



ID : 064-216401000-20240923-2024071-DE